

GYMNASE DE RENENS

Brochure
2024–2025





GRATA !

ΚΑΛΩΣ ΗΡΘΑΤΕ

WILLKOMMEN !

BENVENIDO !

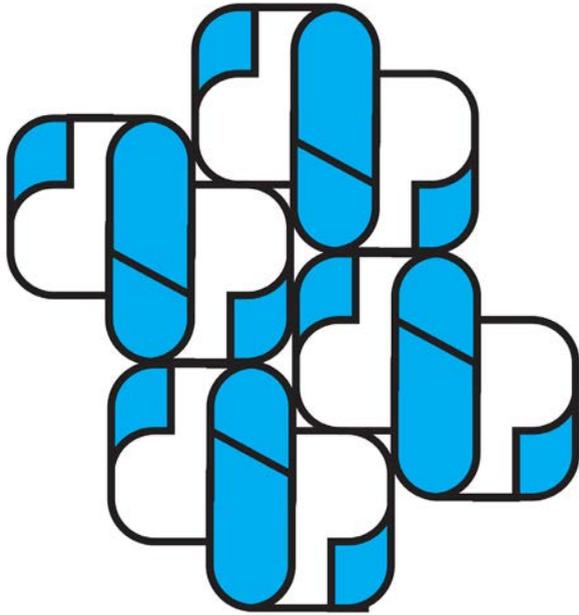
BENVENIDA !

BIENVENUE !

BENVENUTA !

WELCOME !

BENVENUTO !



AGENDA | 2
GÉNÉRALITES | 20
DIRECTION | 20
SECRÉTARIAT | 22
RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES | 23
INFORMATIQUE | 23
CONCIERGERIE ET SERVICE TECHNIQUE | 23
CHEFFES ET CHEFS DE FILE | 24
MAÎTRISES DE CLASSE | 27
COACHS PÉDAGOGIQUES | 28
TUTORAT | 29
SERVICE SANTÉ | 32
PSYCHOLOGUE SCOLAIRE | 32
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL | 33
MÉDIATION | 36
DELEGUÉES PSPS | 38
ORIENTATION SCOLAIRE
ET PROFESSIONNELLE | 38
CONSEIL DES ÉLÈVES | 39
BIBLIOTHÈQUE BCUL RENENS | 40
COURS FACULTATIFS | 41
CHŒUR DES GYMNASES | 41
COMMISSION INTERAGYRE (LGBT+) | 42
LE GROUPE DES ALLIÉ·E·S | 43
ASSOCIATION RÉAGYRE | 43
COMMISSION VERTE | 44
COMMISSION ACHAT D'ŒUVRES D'ART | 44
ASSOCIATION GYRAFE | 46
FINANCES | 47
ASSURANCES | 47
MAJORITÉ CIVILE | 48
RÈGLEMENT INTERNE | 49

AGENDA

Vacances scolaires

Au moment d'établir leurs projets de voyages, parents et élèves veilleront à se conformer aux dates des vacances scolaires. Aucun congé n'est, en principe, accordé pour les jours qui les précèdent ou qui les suivent immédiatement.

La direction, les maîtres et en particulier les répondants des travaux de maturité, peuvent convoquer un élève entre la fin des cours et le début officiel des vacances d'été.

Agendas en ligne

Deux agendas se trouvent en ligne sur le calendrier lié à l'adresse Eduvaud : l'agenda du gymnase et l'agenda des maîtres. Ce sont ces agendas qui font foi, car des modifications peuvent avoir lieu en cours d'année. L'agenda ci-dessous est donné à titre indicatif.

Agenda du gymnase | élèves et maîtres

📅 1^{er} Semestre

Lundi 19 août 2024 au vendredi 17 janvier 2025

Lundi 12 août au mardi 20 août

Examens de rattrapage

Jeudi 15 août | 18h–19h

Communication des résultats des examens de rattrapage par le doyen de volée dans son bureau (élèves ayant terminé jeudi les examens)

Vendredi 16 août | dès 18h

Communication des résultats des examens de rattrapage par téléphone par le doyen de volée (élèves ayant terminé vendredi les examens)

Vendredi 16 août | 9h

Délai de demande de faveur pour les élèves en échec à la session des examens de rattrapage (ayant terminé les examens jeudi), à adresser par courriel au maître de classe, mettre en copie le doyen ou la doyenne de volée, et le secrétariat.

Samedi 17 août | 12h

Délai de demande de faveur pour les élèves en échec à la session des examens de rattrapage (élèves ayant passé leur(s) examen(s) le vendredi 16 août uniquement), à adresser par courriel au maître de classe, mettre en copie le doyen ou la doyenne de volée, et le secrétariat.

Lundi 19 août

Rentrée scolaire | Accueil des classes par la direction et les maîtres de classe au Forum.

Présence des services (santé, informatique, médiation, orientation professionnelle) :

12h50 – classes de 1^{re} année

13h50 – classes de 2^e année

14h50 – classes de 3^e année

Mardi 20 août | 8h15

Début des cours

Mardi 20 août

Reddition du travail de maturité pour les élèves de 3^e année, cursus bilingue français-anglais

Mercredi 21 août | 12h

Délai de demande de faveur pour les élèves en échec à la session des examens de rattrapage, élèves de l'école de commerce. À envoyer au maître de classe, mettre en copie le doyen ou la doyenne de volée, et le secrétariat.

Lundi 26 août au vendredi 6 septembre

Visite des doyennes et doyens dans les classes et présentation du comité des élèves

Mercredi 28 août | 18h

Cérémonie de promotion des élèves de Maturité Professionnelle commerciale de 4^e année d'École de Commerce et les élèves ayant réussi la session de rattrapage (EC, ECG, EM), au Forum.

Mardi 3 septembre | 12h

Conseil des délégué-e-s de classe au Forum

Jeudi 5 septembre au vendredi 8 novembre

Présentation des services (médiation, conseil en orientation, service santé, psychologue scolaire), en classe et au ciné-club

Jeudi 5 septembre | 12h

Présentation des cours facultatifs

Jeudi 12 septembre | 16h30–18h

Cérémonie de promotion élèves Maturité Spécialisée au Forum

Vendredi 13 septembre

Validation définitive des sujets de Travaux Personnels et reddition du document « convention de travail et code déontologique » au secrétariat

Lundi 16 septembre

Lundi du Jeûne fédéral – Congé

Lundi 17 septembre au vendredi 4 octobre

Présentation options ECG aux élèves de 1C

Présentation des stages aux élèves de 2C

Présentation « après 3C » aux élèves de 3C, en classe

Mardi 24 septembre

Début des cours facultatifs

Mercredi 25 septembre | 15h–17h30

Conférence des maîtres, au Forum – Élèves libérés

Lundi 30 septembre | 19h

Soirée d'information à l'attention des parents d'élèves de 1EC, 1C, 1M et 2C en présence des maîtres de classe, au Forum

Mercredi 2 octobre | 17h30–19h

Présentation des thématiques de travaux de maturité aux élèves de 2M

Vendredi 11 octobre | 18h

Fin des cours – Début des vacances d'automne

Samedi 12 octobre au dimanche 27 octobre

Vacances d'automne

Lundi 28 octobre | 8h15

Reprise des cours

Lundi 28 octobre | 19h

Séance d'information sur la maturité bilingue français-anglais (grand Lausanne) au Forum

Mardi 29 octobre | 19h

Séance d'information sur la maturité bilingue français-anglais (autres gymnases) au Forum

Jeudi 31 octobre | 12h–13h30

Halloween – présence du groupe ressources au Forum, musique et karaoké

Jeudi 31 octobre | 18h

Délai d'inscription en ligne du travail de maturité – Élèves de 2M

Vendredi 1^{er} novembre

Remise du travail de maturité – Élèves de 3M

Vendredi 1^{er} novembre | soir

« Horror Movie Night » (organisée par la file d'anglais)

Mardi 5 novembre

Séance d'information sur la maturité bilingue français-allemand (au Forum) et français-italien (au gymnase de la Cité)

Mercredi 6 novembre

Forum Entreprise – Élèves de 3EC

Jeudi 7 novembre | 12h–13h

Moment de partage organisé par le groupe ressources

Vendredi 15 novembre

Bulletin intermédiaire

Mardi 19 novembre | 8h15–13h

Conseils de classe 1M, 1C, 1EC, 2EC et 3Mb – Élèves libérés

Mardi 19 novembre | 14h30–18h30

Conférence des maîtres, au Forum – Élèves libérés

Mardi 19 novembre

Demi-journée d'information HEP Vaud – Élèves de 3C et 3M
Participation sur inscription

Mercredi 20 novembre et jeudi 21 novembre

Journées d'information EPFL – Élèves de 3M

Jeudi 21 novembre | 12h30–13h30

Présentation des options complémentaires pour les élèves de 2M (élèves concernés libérés des cours facultatifs)

Vendredi 29 novembre | 12h

Délai d'inscription pour les élèves 2M aux options complémentaires pour la 3^e année

6

Mercredi 4 décembre

Défense orale du travail de maturité – Élèves de 3M

Mercredi 4 décembre

Les élèves de 2M suivent les défenses de travaux de maturité

Mercredi 4 décembre

Conférence l'OSAR pour les élèves de 1^{re} année, au Forum

Mercredi 4 décembre

2EC et 2C – Recherche de stage

Mercredi 4 décembre

Journée libre dédiée aux travaux personnels (TPL, TIB, TPers) – Élèves de 3EC et 3C

Jeudi 5 décembre

Journée découverte UNIL – Élèves de 3M

Judi 13 décembre et vendredi 14 décembre

Noël du Gyre – Soupe, musique, présence de l'équipe ressources, activité du comité des élèves

Vendredi 14 décembre | 18h

Délai d'inscription aux maturités avec mention bilingue – Élèves de 1M

Mardi 17 décembre | 16h30–18h30

Séance d'information sur la Maturité Spécialisée, au Forum

Mercredi 18 décembre

Délai d'inscription au domaine professionnel de 2C

Mercredi 18 décembre

Délai d'inscription pour la passerelle 3C→2M – Élèves de 3C

Vendredi 20 décembre | 11h55

Fin des cours – Début des vacances d'hiver

Samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2025

Vacances d'hiver

7

Lundi 6 janvier | 8h15

Reprise des cours

Vendredi 17 janvier

Échéance pour la reddition de la première version du Travail Personnel

Vendredi 17 janvier

Bulletin du 1^{er} semestre

 2^e Semestre

Lundi 20 janvier au vendredi 27 juin 2025

Lundi 20 janvier | 9h

Échéance pour les demandes de faveur (élèves doublants 1^{re} et 2^e année ECG et EM et tous les élèves de l'EC, à envoyer par courriel au maître de classe, au doyen ou à la doyenne de volée, et au secrétariat)

Mardi 21 janvier | 13h–18h00 et mercredi 22 janvier | 8h–14h15

Les maîtres participent aux conseils d'élève – Élèves libérés

Mercredi 22 janvier | 14h30–18h30

Conférence des maîtres au Forum – Élèves libérés

Lundi 27 janvier au vendredi 7 février

Ateliers méthodologiques pour les TM à la bibliothèque (pendant une période de français)

Vendredi 31 janvier

Délai d'inscription aux maturités spécialisées – Élèves de 3C et 3M

Vendredi 31 janvier

Délai pour déposer des demandes d'aménagements (troubles dys et assimilés) (Élèves en examen)

Jedi 6 février

GyRe à la neige – élèves de 1^{re} année

Jedi 13 février et vendredi 14 février

Forum Horizon – Élèves de 2^e année

Jedi 13 février et vendredi 14 février

Examen à blanc de français – Toutes les classes de 3^e année

Vendredi 14 février

Validation définitive des sujets de Travaux Personnels et reddition du document « convention de travail et code déontologique » au secrétariat

Vendredi 14 février | 18h

Fin des cours – Début des vacances de février

Samedi 15 au dimanche 23 février

Vacances de février

Lundi 24 février | 8h15

Reprise des cours

Lundi 24 février au vendredi 28 février

Semaine des interactions sociales (activités n'ayant pas d'impact sur les cours, détails des activités communiquées ultérieurement)

Vendredi 28 février

Remise de la version définitive du travail personnel aux enseignants par les élèves
– Élèves de 3C

Lundi 17 mars au vendredi 21 mars

Présentations des Travaux Personnels de 3C

Jeudi 20 mars

Don du sang

Lundi 24 mars | 18h

Séance d'information sur la maturité bilingue français-anglais (rencontre avec les représentants britanniques), au Forum

Lundi 31 mars au vendredi 4 avril

Installations et répétitions du spectacle musical au Forum

Lundi 7 avril au vendredi 11 avril

Répétitions du spectacle musical, au Forum

Lundi 7 avril au vendredi 11 avril

Semaine spéciale

Semaine spéciale

- Activités Méthodologie – 1^{re} et 2^e année
 - Activités PSPS – 1^{re} et 2^e année
 - Activité Durabilité – 1^{re} et 2^e année
 - Activités culturelles – 1^{re} année
 - Ateliers Bibliographie pour les TM à la BCU – 2M
 - Deux journées dédiées aux TM – 2M
 - Camp sportif – 1^{re} année
 - Semaine de stage – 2C et 2EC
 - Voyages d'étude – 3^e année
- Tous les cours sont annulés.

Vendredi 11 avril | 18h

Fin des cours – Début des vacances de Pâques

Samedi 12 avril au dimanche 27 avril

Vacances de Pâques

Lundi 28 avril | 8h15

Reprise des cours

Lundi 28 avril au 9 mai

Passage de la doyenne responsable des examens dans les classes de 3^e année

Vendredi 2 mai | 20h

Spectacle musical de fin d'année, au Forum

Jeudi 15 mai | 12h–13h

Moment de partage, prévu par l'équipe ressources, au Forum

Du 19 mai au 27 mai

Évaluation intermédiaire TM – Élèves de 2M

Mardi 20 mai

Présentation des travaux d'arts visuels de 3^e année

Jeudi 22 mai | 17h15

Clôture du bulletin annuel – Élèves de 3^e année

Vendredi 23 mai | 17h15

Fin des cours pour les élèves de 3^e année

Lundi 26 mai au vendredi 20 juin

Examens finaux – Élèves de 3^e EM, ECG et EC

Lundi 26 au mercredi 28 mai

Examens – Compréhensions orales – Élèves de 3^e EM, ECG et EC

Jeudi 29 et vendredi 30 mai

Pont de l'Ascension – Congé

Lundi 2 juin au vendredi 6 juin

Examens écrits 3^e EM, ECG et EC

Lundi 2 juin au vendredi 6 juin

Semaine SEMECO – Élèves de 2Cci

Mardi 3 juin | 18h

Séance d'information sur la maturité bilingue français-anglais (travail de maturité et options complémentaires), au Forum

11

Vendredi 6 juin | 10h

Clôture du bulletin annuel, élèves de 1^{re} et 2^e année

Samedi 7 juin

Envoi des synoptiques de notes aux élèves pour contrôle par courriel (version définitive par envoi postal par la suite)

Samedi 7 juin au samedi 14 juin

Camps sportifs facultatifs

Lundi 9 juin

Lundi de Pentecôte – Congé

Mardi 10 juin | 18h

Fin des cours – Élèves 1^{re} et 2^e année

Mardi 10 juin | 9h

Échéance pour les demandes de faveur (élèves de 1^{re} et 2^e année et 4MS), à envoyer par courriel au maître de classe, au doyen ou à la doyenne de volée et au secrétariat (et au répondant TMsp pour les élèves de 4MS)

Vendredi 20 juin | 19h

Communication des résultats aux élèves de 3^e année, en classe (par les maîtres de classe)

Vendredi 20 juin | entre 19h–20h

Confirmation du choix de la passerelle 3C→2M au bureau de Mme Violaine Khan

Dimanche 22 juin | 12h

Échéance pour les demandes de faveur (3^e année), à adresser au maître de classe, mettre en copie le doyen ou la doyenne de volée, et le secrétariat.

Vendredi 27 juin

Cérémonie des promotions

Vendredi 27 juin | 18h

Fin de l'année scolaire – Début des vacances d'été

Samedi 28 juin au dimanche 17 août

Vacances d'été

Lundi 11 août au vendredi 15 août

Examens de rattrapage

Lundi 18 août

Rentrée des classes

Agenda spécifique aux maîtres

 1^{er} Semestre

Lundi 19 août 2024 au vendredi 17 janvier 2025

Vendredi 16 août | 8h15–9h

Accueil des nouveaux maîtres au ciné-club

Vendredi 16 août | 9h10–11h

Séance des nouveaux maîtres de classe au ciné-Club de 9h10–9h55

Séance des maîtres de classe au Forum de 10h–11h

Vendredi 16 août | 11h15–12h30

Rencontre entre doyennes et doyens et les maîtres de classe

Vendredi 16 août | 13h

Conseils d'élèves

Lundi 19 août | 7h30–8h30

Conseils d'élèves (élèves ayant passé un examen le vendredi 16 août uniquement)

Lundi 19 août | 8h45–12h

Conférence des maîtres de rentrée, au Forum

Mardi 20 août | 18h

Communication des résultats aux élèves de l'école de commerce par la doyenne de volée

Jeudi 22 août | 12h–13h30

Conseils d'élève pour les élèves de l'école de commerce (examens de rattrapage, sous réserve de cas à traiter)

Jeudi 22 août | 17h15–18h30

Conférence des maîtres pour les cas de l'École de commerce (examens de rattrapage se terminant le 20 août, sous réserve de cas à traiter)

Mardi 27 août | 12h30–13h15

Rencontre avec les chefs de file, au ciné-club

Lundi 2 septembre

Date limite pour proposer des thématiques de travaux de maturité, pour la brochure

Lundi 2 septembre

Date limite pour proposer la description des options complémentaires

Mardi 3 septembre | 12h15–13h

Séance d'information TMsp (travaux de maturité spécialisée), au ciné-club

Mardi 10 septembre | 12h–12h45

Moment d'échange sur les voyages d'étude (conseils, idées d'amélioration, partage de pratique)

Lundi 16 septembre

Lundi du Jeûne fédéral – Congé

Jeudi 19 septembre, 12h00–12h45 et 17h15–18h

Réunion voyages d'étude 2025, au ciné-club

Vendredi 20 septembre

Délai pour la remise des propositions d'activités culturelles pour les 1^{re} année durant la semaine spéciale à Mme Amandine Forny

Mercredi 25 sept | 15h–17h30

Conférence des maîtres, au Forum – Élèves libérés

Samedi 12 octobre au dimanche 27 octobre

Vacances d'automne

Jeudi 7 novembre | 10h

Demi-bulletin – Échéance pour la saisie des notes sur Essaim

Mardi 19 novembre | 8h15–13h

Conseils de classe (1M, 1C, 1EC, 2EC et 3Mb) – Elèves libérés

Mercredi 20 novembre au vendredi 22 novembre

Ateliers d'échange pédagogiques

Jeudi 5 décembre | 8h15–10h

Formation, atelier, moment d'échange des maîtres de classe

Vendredi 20 décembre | 12h

Repas de Noël des collaboratrices et collaborateurs

Samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2025

Vacances d'hiver

Lundi 6 janvier

Publication des dates des examens

Mardi 14 janvier | 12h15–13h

Séance maîtres de classe, préparation conseils, au ciné-club

Jeudi 16 janvier | 10h

Échéance pour la saisie des notes sur Essaim

 2^e Semestre

Lundi 20 janvier au vendredi 27 juin 2025

Mercredi 22 janvier | 14h30–18h30

Conférence des maîtres au Forum – Élèves libérés

Mardi 28 janvier | 12h–12h45 et 17h15–18h

Réunion voyages d'études 2025, au ciné-club

Lundi 10 février

Remise du formulaire « Expert examen » aux chef·fe·s de file

Vendredi 14 février

Remise des formulaires « Expert examen » par les chef·fe·s de file par courriel à rh.finances.gyre@vd.ch

Samedi 15 février au dimanche 23 février

Vacances de février

Lundi 24 février | 17h20–18h30

Séance de répartition de l'enseignement avec les chef·fe·s de file, au ciné-club

Mardi 25 février | 17h15–18h

Séance lancement Travaux Personnels 2025-2026, au ciné-club

Vendredi 7 mars | 17h

Délai pour remettre la répartition de l'enseignement par les chef·fe·s de file

Lundi 7 avril au vendredi 11 avril

Semaine spéciale – Tous les enseignants et toutes les enseignantes sont sollicité·e·s

Lundi 10 mars

Dernier délai pour la remise des épreuves écrites de la session de juin au secrétariat, prêtes à être photocopiées

Vendredi 11 avril

Délai pour la remise au secrétariat des évaluations finales des Travaux Personnels par les enseignants au secrétariat (3C)

Samedi 12 avril au dimanche 27 avril

Vacances de Pâques

Jeudi 1^{er} mai | 12h15

Séance de réponse aux questions relatives aux examens, pour tous les maîtres intéressés, au ciné-club

Lundi 5 mai

Dernier délai pour la remise des épreuves écrites de la session d'août au secrétariat, prêtes à être photocopiées

Du lundi 12 mai au vendredi 16 mai

Examens d'admission du lundi au jeudi de 13h–17h et vendredi de 8h–12h

Vendredi 16 mai

Journée de correction des examens d'admission

Jeudi 22 mai | 17h15

Échéance pour la saisie des notes sur Essaim pour les classes de 3^e année

Jeudi 29 mai et vendredi 30 mai

Pont de l'Ascension – Congé

Jeudi 5 juin | 10h

Échéance pour la saisie des notes sur Essaim (1^{re} et 2^e année)

Lundi 9 juin

Lundi de Pentecôte – Congé

Mardi 10 juin | 12h–12h45

Séance d'information pour les maîtres de classe quant à la tenue des conseils (facultatif), au ciné-club

Mercredi 11 juin | 8h–18h30 et jeudi 12 juin | matin

Conseils d'élève – 1^{re} et 2^e année

Jeudi 12 juin, 13h–18h30

Conférence des maîtres – 1^{re} et 2^e année

Vendredi 20 juin | 18h

Rencontre entre la direction et les maîtres de classe de 3^e année : préparation de l'annonce des résultats aux élèves, au ciné-club

Lundi 23 juin | 10h

Communication des horaires des conseils (3^e année)

Lundi 23 juin | 11h

Délai pour la saisie des prix sur document Teams

Lundi 23 juin | 11h

Commission des prix, au ciné-club

Lundi 23 juin | 13h–18h et mardi 24 juin | 8h–12h15

Conseils d'élève (3^e année)

Mardi 24 juin | 13h–18h30

Conférence des maîtres (3^e année)

Mercredi 25 juin | dès 18h30

Repas des collaboratrices et collaborateurs du GyRe

18

Samedi 28 juin au dimanche 17 août

Vacances d'été

Lundi 18 août | 8h45–12h

Conférence des maîtres de rentrée, au Forum

A définir

Accueil des nouveaux maîtres, conférence des maîtres de classe, présentation de l'équipe ressources (réseau santé), rencontre doyen-ne et maîtres de classe, conseils d'élèves



GÉNÉRALITÉS

Av. du Silo 1
CH-1020 Renens
021 338 00 01

www.gyre.ch

De nombreux documents organisationnels ou réglementaires sont publiés sur le site internet de l'établissement. Les contenus sont régulièrement mis à jour.

Le gymnase est ouvert du lundi au vendredi de 7h30–18h30
Courriel : gyre@vd.ch pour le secrétariat
rh.finances.gyre@vd.ch pour les RH et les questions financières

DIRECTION

M. Laurent de Schoulepnikoff | Directeur
laurent.de-schoulepnikoff@vd.ch

Mme Amandine Forny | Doyenne
amandine.forny@vd.ch

Classes de 1M → 1^{re} année d'École de maturité
Classes de 1C → 1^{re} année d'École de culture générale
Coordination des travaux de maturité
Supervision des voyages d'étude
Organisation de la semaine spéciale
Organisation des journées pédagogiques
Gestion du choix de domaine professionnel en École de culture générale
Gestion de l'agenda du gymnase

Mme Eva Digon Truan | Doyenne
eva.digon@vd.ch

Classes de 2M → 2^e année d'École de maturité
Coordination des mesures d'aménagement pour les examens
Organisation des examens d'admission
Organisation des examens de fin de 3^e année
Coordination des maturités bilingues allemand et italien
Supervision des cours CIF
Accueil des élèves allophones

M. Javier Iglesias | Doyen
javier.iglesias@vd.ch

Classes de 3M → 3^e année d'École de maturité
Coordination des options complémentaires
Réfèrent Essaim et coordination informatique
Gestion informatique du cursus des élèves
Organisation des conseils d'élèves
Gestion informatique des bulletins
Réfèrent UNIL et EPFL
Réfèrent du cours Euler

M. Aidan MacDonald | Doyen
aidan.macdonald@vd.ch

Classes bilingues 2Mb et 3Mb → 2^e et 3^e année bilingue français-anglais
Supervision de la maturité bilingue anglais : logistique, coordination pédagogique,
lien avec les écoles partenaires
Organisation des enclassements
Coordination des remplacements
Coordination avec le comité des élèves
Responsable sécurité du site
Responsable de la charte des valeurs

Mme Violaine Khan | Doyenne
violaine.khan@vd.ch

Classes de 2C et 3C → 2^e et 3^e année d'École de culture générale
Classes de maturité spécialisée de l'École de culture générale
Gestion des maturités spécialisées
Coordination des travaux personnels et de maturité spécialisée
Coordination des passerelles entre l'École de maturité et l'École de culture générale
ainsi que l'École de commerce
Supervision des stages en École de culture générale
Organisation des promotions
Coordination du sport-étude handball
Supervision du réseau santé

Mme Ana Cristina Torrado | Doyenne
ana-cristina.torrado@vd.ch

Classes de 1EC, 2EC et 3EC → École de commerce
Classes de maturité professionnelle économie et services, type économie
Réfèrent pour la réforme de l'École de commerce
Supervision des stages sur tout le cursus en École de commerce
Coordination TIP et TIB
Coordination du tutorat
Gestion des cours facultatifs
Coordination avec la bibliothèque (BCU)

SECRÉTARIAT

Mme Manon Wullemin | Assistante de direction
manon.wullemin@vd.ch

Mme Zaira Noemi Mertenat Rios | Secrétaire d'unité
zaira.mertenat@vd.ch

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 7h30–12h15 et de 13h30–16h30.

Courriel général du gymnase : gyre@vd.ch
021 338 00 01

RESSOURCES HUMAINES (RH) ET FINANCES

Mme Jannick Steffen | Experte du pôle RH–Finances
jannick.steffen@vd.ch

Mme Sara Labate | Secrétaire RH–Finances
sara.labate@vd.ch

Le bureau RH–Finances est ouvert :

Le lundi de 7h30–12h15 et de 13h30–16h

Le mardi de 7h30–12h15 et de 13h30–16h

Le mercredi de 7h30–12h15

Le jeudi de 7h30–12h15 et de 13h30–16h

Le vendredi par téléphone et courriel de 8h30–12h15 et de 13h30–16h

Courriel : rh.finances.gyre@vd.ch
021 338 00 02

INFORMATIQUE

M. Vincent Barbier de la Serre | Responsable informatique
help.gyre@vd.ch

M. Matteo Da Cunha | Stagiaire informaticien

M. Patrick Hebert | Apprenti informaticien

CONCIERGERIE ET SERVICE TECHNIQUE

M. José Olivério Duarte Pombo | Chef concierge
oliverio.pombo@vd.ch

M. Ricardo Ferreira | Concierge
ricardo.ferreira@vd.ch

021 338 00 12 ou 079 697 88 80

CHEFFES ET CHEFS DE FILE

Allemand | M. Yann Stutzig

Anglais | Mme Céline Matthey

Arts visuels | Mme Julie Fischer

Biologie | M. Stéphane Simon, M. Julien Gremion, M. Vincent Parisy
M. Emmanuel Eggermann

Bureautique | Mme Jolanta de Cesare

Chimie | M. Valentin Manzanares, Mme Annick Vidonne

Économie politique et droit | M. Vincent Struzka

Économie d'entreprise et gestion financière | Mme Agnieszka Morel

Espagnol | Mme Marie-Hélène Weissen

Français | Mme Aurélie Casini

Géographie | Mme Marie-Hélène Weissen

Histoire | Mme Daphné Loi Zedda

Histoire de l'art | Mme Noémie Arnold-Maillefer

Histoire et sciences des religions | Mme Chimène Crausaz

Informatique | M. Karim Benmachiche

Informatique de gestion | M. Julien Kaech

Italien | Mme Gabriella Ganci

Latin | Mme Géraldine Voelke-Viscardi

Mathématiques | M. Mathieu Kocher, Mme Prakriti Bhatia

Musique | M. Stefano Faggioni, M. Guillaume Moix

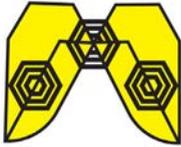
Philosophie | Mme Louise Bonsack

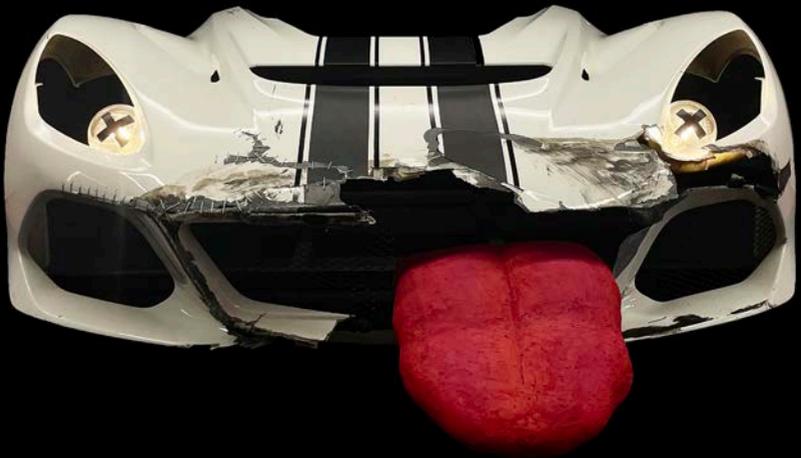
Physique | M. Alexandre RoCHAT, M. Yannis Burnier

Psychologie | Mme Isabelle Bourquin

Sport | Mme Gaëlle Gür

Sociologie | Mme Alice Krug





MAÎTRISES DE CLASSE

École de commerce – EC

1EC1 | M. Antoine Rosselet
1EC2 | Mme Stéphanie Künzi
1EC3 | M. Loris Sonno

2EC1 | Mme Marion Jaquier
2EC2 | Mme Laura Carozzi
2EC3 | M. David Pagotto

3EC1 | M. Alexandre Schelling
3EC2 | M. Quentin Zanoun
3EC3 | Mme Nadine Schefer

École de culture générale – ECG

1C1 | M. Quốc Anh Bui
1C2 | Mme Clélia Liebermann

2Cci1 | M. Vincent Vuille
2Cci2 | M. Nicolas Rutz
2Cad | Mme Louise Bonsack
2Csa | M. Olivier Noverraz
2Cts | M. Pierre Marty

3Cci1 | Mme Aurélie Casini
3Cci2 | Mme Clémentine Page
3Cad | M. Luis Lima
3Csa | M. Yannis Burnier
3Cts | M. Vincent Struzka

École de maturité – EM

1M01 | M. Alexandre Rochat
1M02 | M. Christophe Hinvi
1M03 | M. Brooks La Chance
1M04 | M. Jonathan Moustakis
1M05 | Mme Chimène Crausaz
1M06 | M. Frédéric Batori
1M07 | Mme Daniela Spadaro
1M08 | M. Stephan Woollcombe
1M09 | Mme Valentine Marguerat
1M10 | M. Mathieu Bieri

2M01 | M. Filippo Zhanghi
2M02 | Mme Amandine Forny
2M03 | M. Vincent Laughery
2M04 | Mme Anastasia Moskovaya
2M05 | Mme Kalyani Grunder
2M06 | Mme Prakriti Bhatia
2M07 | M. Gabriel Hourcade
2M08 | Mme Nadia Sahraoui
2M09 | Mme Jeannine Püntener
2M10 | M. Jason Chatelain

3M01 | Mme Yasmina Duployer
3M02 | M. Yann Stutzig
3M03 | M. Jean Buchmann
3M04 | M. Andrea Franco
3M05 | M. Mathieu Kocher
3M06 | M. Blaz Haugland
3M07 | Mme Patricia Renaud
3M08 | Mme Eliane Le Bars
3M09 | Mme Sandrina Wampler
3M10 | Mme Nadia Benoit

3Mb11 | M. Xavier Chapuis
3Mb12 | Mme Madeline Ruegg
3Mb13 | Mme Sandrine Burri
3Mb14 | M. Tanguy Nally
3Mb15 | Mme Melissa Saenz

←

Edouard Stocker | 2M04
Installation

COACHS PEDAGOGIQUES

Ecoute, méthode et conseils

Le passage au gymnase peut être abrupt : nouvelles règles, plus de matière, plus de trajets, plus d'autonomie, etc.

Mais pas de panique, les coachs sont là !

Passionné-e-s par nos branches et aussi par les questions de l'apprentissage, nous sommes des enseignant-e-s à disposition pour vous aider à mieux étudier, mieux gérer le temps, le stress ou la motivation.

Car si le gymnase est une période intense en termes d'apprentissage, c'est également un temps pour faire des découvertes, créer des amitiés, vivre ses passions. Tout cela demande de l'organisation et de la gestion. Lors des entretiens individuels, nous chercherons ensemble des solutions.

Un simple mail à l'un-e d'entre nous suffit pour fixer un premier rendez-vous. C'est gratuit et sans engagement.

Les coachs organisent également des activités au coeur du gymnase pour favoriser la réflexion sur le « métier d'élève ». Nous offrons notamment une « journée méthodologique » aux élèves de première année, journée durant laquelle, à travers différents ateliers, les élèves se familiarisent avec des thématiques telles que la planification, la nutrition, le stress, l'expression orale, la mémorisation, etc.

Les coachs se proposent aussi d'accompagner les élèves de 3^e année dans la gestion du stress des examens.

Liste des coachs

1C | Coach : M. Olivier Noverraz – Suppléante : Mme Isabelle Bourquin

2C | Coach : Mme Isabelle Bourquin – Suppléant : M. Frédéric Batori

3C | Coach : M. Olivier Noverraz – Suppléant : M. Vincent Vuille

1M | Coach : M. Frédéric Batori – Suppléant : M. Blaz Haugland

2M | Coach : M. Blaz Haugland – Suppléante : Mme Noémie Arnold-Maillefer

3M | Coach : Mme Noémie Arnold-Maillefer – Suppléant : M. Olivier Noverraz

3Mb | Coach : Mme Daphné Loi Zedda – Suppléante : Mme Isabelle Bourquin

1E, 2E et 3E | Coach : M. Vincent Vuille

Élèves allophones | Coach : Mme Laure Bourgknecht

Une page dédiée sur le site internet du gymnase donne de plus amples informations. Pour prendre rendez-vous, il suffit d'écrire un courriel au coach concerné selon le tableau page 32.

noemie.arnold@eduvaud.ch
blaz.haugland@eduvaud.ch
laure.bourgknecht@eduvaud.ch
vincent.vuille@eduvaud.ch

louise.bonsack@eduvaud.ch
frederic.batori@eduvaud.ch
daphne.loizedda@eduvaud.ch



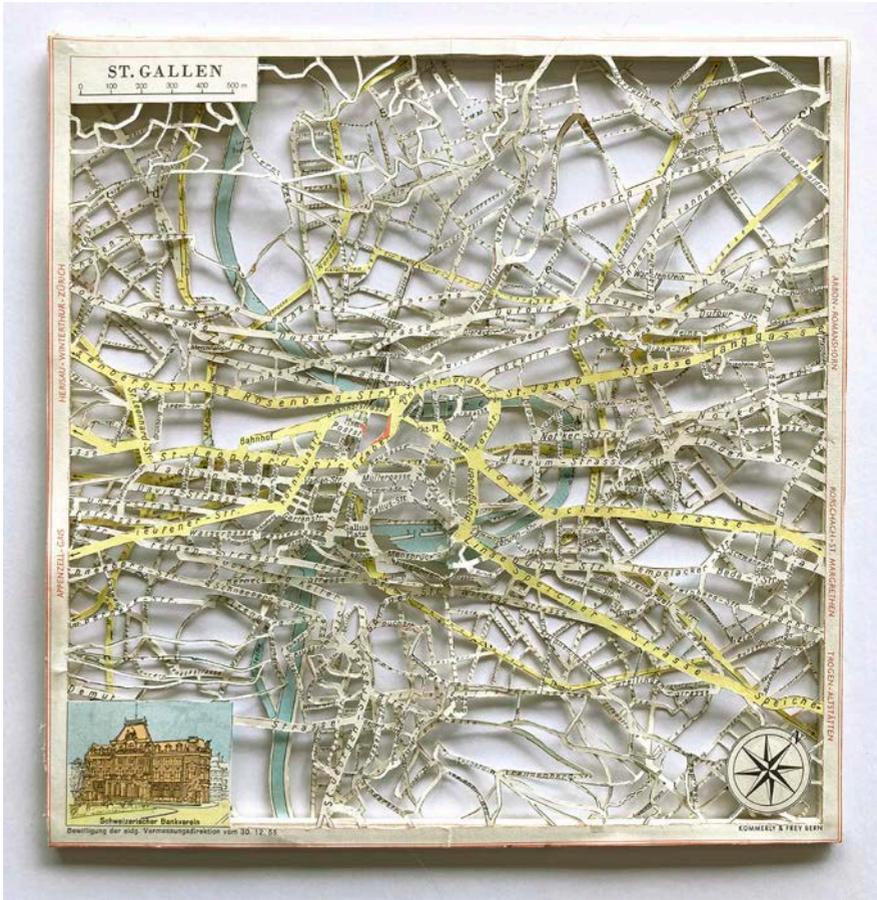
Dessin
Alice Krug

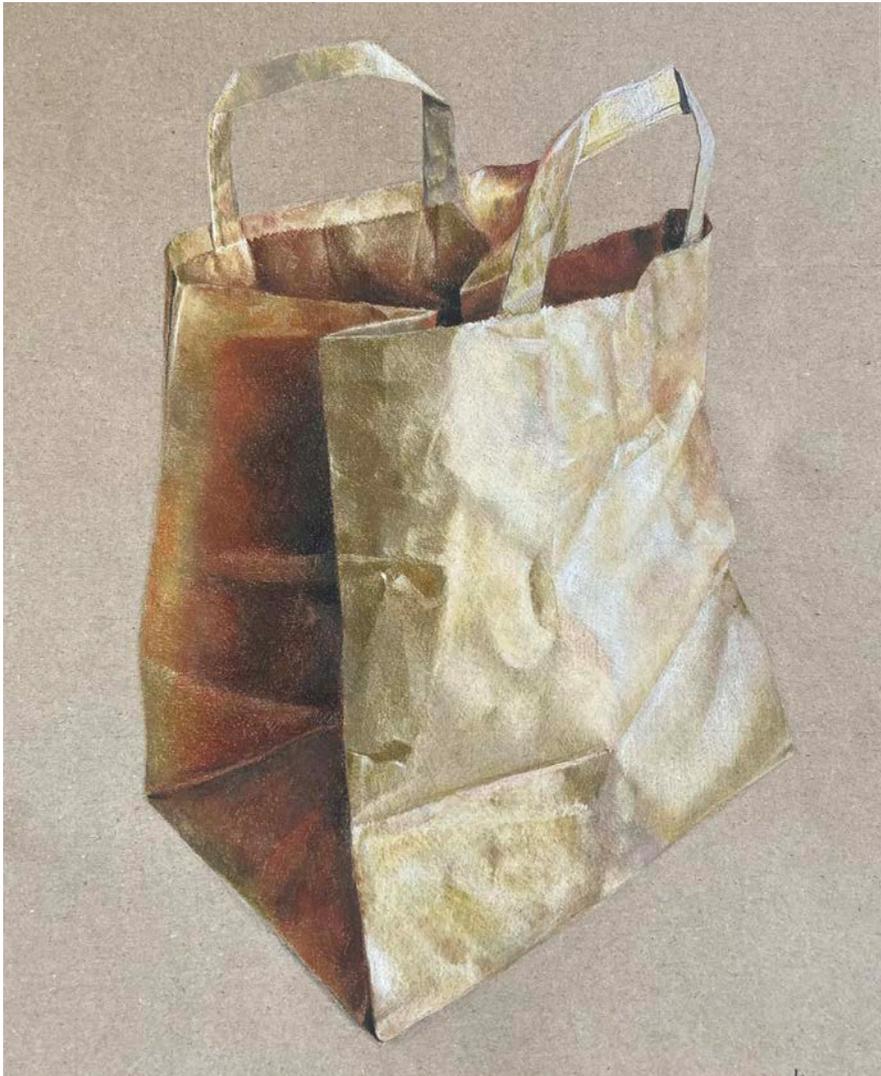
TUTORAT

En début d'année scolaire 2020-2021 un programme de tutorat entre élèves a été mis en place afin de compléter notre offre de soutien aux apprentissages. Ce programme permet aux élèves volontaires, et à l'aise dans une ou plusieurs branches (les tuteurs-tutrices), de donner des cours à d'autres élèves qui en font la demande (les bénéficiaires). Le gymnase prend en charge une partie du coût des leçons afin de maintenir des prix bas. Ce programme prévoit également une petite formation pour les tuteurs-tutrices et du soutien de la part de divers enseignant-e-s afin de les épauler si besoin dans leur tâche.

Nous encourageons fortement tous les élèves souhaitant s'améliorer dans une discipline de faire appel au tutorat : des explications par un-e autre gymnasien-ne, qui est à l'aise dans cette discipline, apportent généralement un bon complément à l'enseignement de votre maître. Et inversement, les élèves qui ont de la facilité dans une discipline sont encouragé-e-s à devenir tuteur-tutrice : cela représente une belle expérience, de surcroît rémunérée ; et vous pourrez ensuite le mentionner dans votre cv.

Pour toute question sur le tutorat, contactez Mme Madeline Ruegg :
madeline.ruegg@eduvaud.ch





Sofia Senoussi | 2Cad
Dessin

SERVICE SANTÉ

Le service de santé est un lieu d'accueil pour les jeunes et leur famille. L'équipe infirmière propose un accompagnement professionnel pour toute question en lien avec le bien-être.

Spécialisé·e·s en santé communautaire, les infirmières et infirmiers scolaires offrent des prestations durables de promotion de la santé et de prévention dans le respect de la confidentialité et des choix des jeunes dans une visée inclusive.

- Soins personnalisés, écoute et soutien
- Évaluation, orientation et collaboration avec les partenaires et les réseaux de soins
- Accompagnement dans des situations individuelles, diverses et imprévisibles (complexités psycho-sociales et familiales, urgences, incidents critiques) et dans des expériences de santé spécifiques (maladies chroniques, handicap)
- Participation à la mise en place de projets de promotion de la santé avec les professionnels de l'école (équipe PSPS)
- Information sur les prestations infirmières à l'ensemble de la communauté scolaire

Contact

Mme Marie-Josée Labelle Buri et Mme Anne-Laure Drainville | Infirmières
servicesante.gyre@avasad.ch

021 338 00 26

Du lundi au vendredi, sauf exception, avec et sans rendez-vous de 8h45–16h00.

La médecin scolaire du gymnase de Renens, Dr. Simone Schlegel, est à la disposition des élèves sur demande adressée à l'infirmière.

Dans le canton de Vaud, la santé à l'école est gérée par l'Unité PSPS (Unité de Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire).

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Un service de psychologie scolaire est à disposition des élèves du gymnase de Renens. À certains moments de la vie, on peut se sentir découragé·e, fatigué·e, sans motivation ou sans confiance, rempli·e de stress. Parfois on comprend pourquoi, alors que d'autres fois c'est tout à fait embrouillé.

La psychologue scolaire prend soin des difficultés psychiques, affectives, relationnelles, identitaires,... Les premiers échanges permettent de mettre en lumière la problématique rencontrée et de convenir d'un traitement adéquat, sur place ou à l'extérieur du gymnase. Le contenu des échanges est confidentiel.

La psychologue est aussi à disposition des enseignant·e·s et des professionnel·le·s de santé du gymnase pour discuter et évaluer une situation qui les préoccupe. Le mieux est de prendre contact par courriel (marion.cretegny@vd.ch) ou de passer voir si la porte est ouverte (1^{er} étage du bâtiment ouest).
Le service de psychologie scolaire n'est pas facturé.

Contact

Mme Marion Cretegny | Psychologue scolaire
marion.cretegny@vd.ch
Pour prendre rendez-vous : par courriel

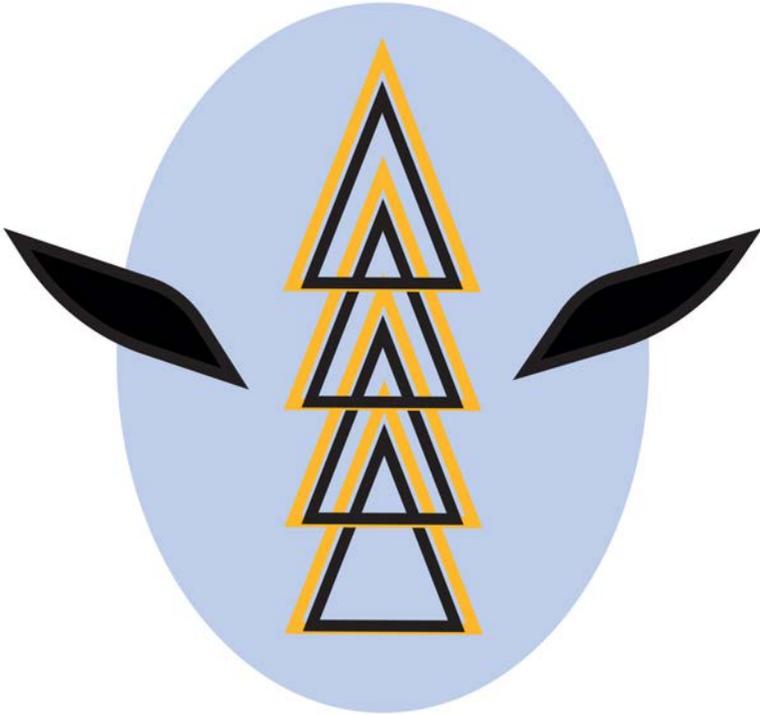
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le travailleur social propose un accompagnement, du soutien, du conseil ainsi qu'un espace d'écoute aux élèves. Il les aide à faire face aux différentes questions sociales ou personnelles rencontrées :

- Soutien dans les démarches socio-administratives : questions financières, de permis de séjour, de logement, d'assurances sociales ou de problématiques juridiques
- Recherche de solutions et la valorisation des ressources : relations, famille, difficultés personnelles, décrochage scolaire
- Accompagnement vers les partenaires
- Le travail s'effectue dans l'établissement en collaboration avec les actrices et acteurs internes (la direction, le groupe ressource, les enseignant·e·s), au gymnase, mais également à l'extérieur avec les partenaires externes ainsi que les familles

Son intervention se fait avec l'accord de l'élève. La confidentialité dans les échanges d'informations est garantie.

Les élèves sont accueillis sur rendez-vous (téléphone, message, courriel ou en passant à son bureau). Le travailleur social du gymnase de Renens, M. Bastien Dervev, prendra ses fonctions le 1^{er} novembre 2024, avec un taux de présence de quatre jours par semaine.



Inès König | 3Cci2
Dessin vectoriel

Arthur Raptis | 20SAv
Photomontage →



MÉDIATION

Si vous êtes confronté-e à une situation particulière, un problème, un conflit...
Si vous vous sentez inquiet-e, triste, incompris-e...
Si vous avez du mal à vous concentrer pour mener à bien vos études...
Si vous en avez assez, vous n'y croyez plus, vous ne savez plus quoi faire...
Les médiatrices et le médiateur scolaires sont à votre disposition pour vous écouter, en parler sans jugement et en toute confidentialité.

Vous pouvez les contacter par courriel ou via la boîte aux lettres de la médiation, et vous pourrez les rencontrer au Gymnase de Renens dans un lieu d'accueil et d'écoute.

L'équipe de médiation est composée d'enseignant-e-s au bénéfice d'une formation spécifique. Elle a pour principales missions de :

- Promouvoir un climat favorable aux apprentissages scolaires, sociaux et professionnels
- Écouter et accompagner les élèves et les acteurs de son établissement
- Contribuer aux projets de promotion de la santé et prévention au sein de son établissement.

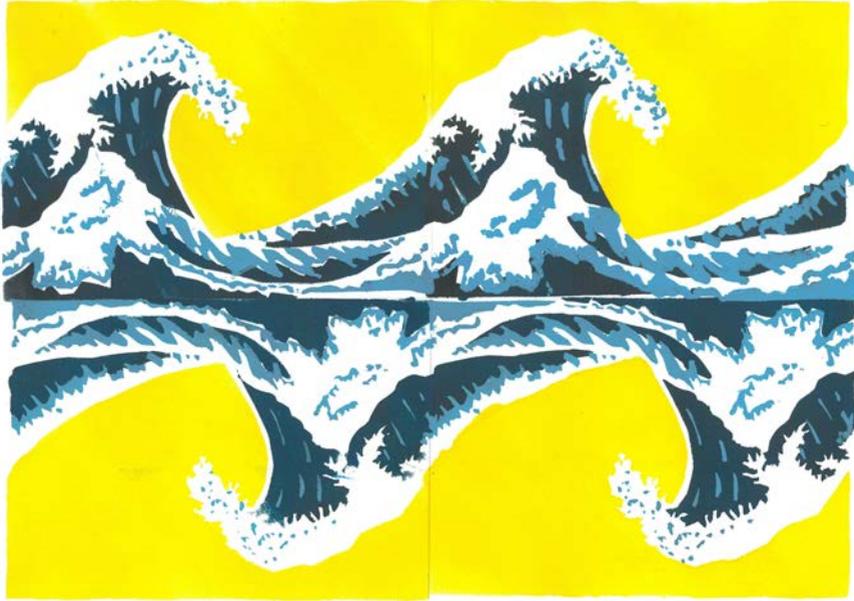
vd.ch/themes/formation/sante-a-lecole/equipes-psps/mediateurs-scolaires/

36

M. Anthony Maistrello | Médiateur
anthony.maistrello@eduvaud.ch

Mme Emilie Mayeux | Médiatrice
emilie.mayeux@eduvaud.ch

Mme Marie-Hélène Weissen | Médiatrice
mariehelene.weissen@eduvaud.ch



Bénédicte Bovay | 1ECav2
Pochoir

DELEGUÉES PSPS

PSPS : Promotion de la Santé et de Prévention en milieu Scolaire

Les déléguées PSPS mettent leurs compétences pédagogiques et méthodologiques au service des élèves, des enseignant-e-s, de l'équipe PSPS et de l'ensemble des partenaires afin de promouvoir un climat sain, respectueux et harmonieux au sein de l'établissement scolaire, dans le but de favoriser les apprentissages.

Mme Yasmina Duployer | Déléguée PSPS
yasmina.duployer@eduvaud.ch

Mme Deganit Perez | Déléguée PSPS
deganit.perez@eduvaud.ch

ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

La psychologue conseillère en orientation est à disposition des élèves du gymnase, toutes voies confondues. Elle permet un espace d'écoute et de conseils, tourné vers un projet, sa réflexion, doutes et ambivalences. Elle propose :

38

Des entretiens d'orientation

Les prestations d'orientation individuelles s'adressent à tous les élèves qui éprouvent des difficultés à faire un choix professionnel ou de formation en raison de différents facteurs, notamment :

- Un manque de connaissance sur soi (intérêts, aptitudes, forces, valeurs, caractéristiques)
- Un manque d'information sur les filières de formation et les professions
- Un manque d'information sur le processus de choix (étapes, composantes)
- Un manque de motivation et/ou une perte de sens
- Des difficultés et/ou un échec dans la voie actuelle
- Des difficultés généralisées à prendre des décisions

Au cours de ces séances, différents outils peuvent être utilisés, en fonction de la situation spécifique de la personne.

Un suivi des élèves en échec et/ou en difficulté

La psychologue conseillère en orientation est également à disposition pour offrir un suivi aux élèves en échec et/ou en difficultés dans leur formation. L'objectif est de

pouvoir aider ces élèves à identifier et activer leurs ressources pour mener à bien leur projet, ou à élaborer et mettre en place un projet de formation alternatif si nécessaire.

Elle relaie également les situations d'élèves qui ont échoué ou abandonné leurs études au gymnase au Guichet de la transition 1, afin d'assurer un suivi et un soutien à ces élèves pour leur reprise d'une nouvelle formation.

Des manifestations d'information

Le Forum Horizon est organisé chaque année en février à l'attention des élèves en 2^e année de l'École de maturité, de l'École de culture générale, de l'École de commerce, ainsi qu'aux élèves préparant une maturité professionnelle. L'objectif de cet événement de deux jours est de permettre aux élèves d'obtenir des informations sur les métiers accessibles après les études en assistant à des conférences données par des professionnel-le-s et d'obtenir des informations sur les filières de formation en visitant les stands des écoles supérieures, professionnelles et polytechniques, ainsi que des hautes écoles, universités.

Les portes ouvertes de l'UNIL et de l'EPFL, ouvertes aux élèves de 3^e année de l'École de maturité complètent cette offre, leur permettant de suivre des conférences sur les différentes filières de formation.

Contact

Mme Vanessa Tellenbach | Psychologue conseillère en orientation
vanessa.tellenbach@vd.ch
021 338 00 27

CONSEIL DES ÉLÈVES

En vertu de l'article 64 du Règlement des gymnases, les élèves sont associés à la vie de l'établissement.

Statuts du Conseil des élèves (extrait)

Art. 1 – Le Conseil des élèves est une assemblée représentant les élèves à raison d'un délégué par classe.

Art. 2 – Il est un organe d'informations réciproques entre la direction, les maîtres et l'ensemble des élèves. Les délégués ont donc l'obligation de tenir leurs condisciples au courant de ses délibérations et décisions.

Art. 3 – En outre, le Conseil des élèves encourage les manifestations parascolaires et participe à leur organisation.

Mode d'élection et organisation, c.f. site internet de l'établissement.

BIBLIOTHÈQUE BCUL RENENS

Bienvenue ! Je suis ta bibliothèque, ici au GyRe ! On ne s'est peut-être pas encore rencontré, alors laisse-moi me présenter.

Je ne suis pas très vieille : j'ai ouvert mes portes pour la première fois il y a 6 ans. À ce moment-là, crois-le ou pas, j'étais VIDE ! Heureusement depuis, mes bibliothécaires ont garni mes rayonnages, avec l'aide des enseignant·e·s du GyRe et même des suggestions des élèves. Grâce à ces efforts, je suis maintenant fière de pouvoir proposer plus de 10'000 documents. Je suis là pour tes études mais aussi pour ton plaisir ; il n'y a pas que Zola ou Zweig dans la littérature, viens découvrir mes romans de fantasy/SF, mes thrillers, mais aussi mes magazines, bandes dessinées et mangas, livres audio, DVD de films, de documentaires et même de séries TV. Tu vois, je ne manque pas d'atouts !

Parce que je sais ce qu'on pense de moi. Que je suis un endroit ennuyeux, avec de gros livres inintéressants et qu'on a mieux à faire que de venir me voir. Alors ok, j'avoue, tous mes livres ne sont pas passionnants, mais tous peuvent t'être utiles à un moment donné de ton cursus au GyRe. Soit pour un devoir, un travail de groupe, ou aussi pour ton travail de fin d'études.

Car oui, on est au gymnase, il faut bosser dur ! Ce n'est qu'une étape dans ta formation, et elle est importante, impressionnante, angoissante même ! Je fais partie des services du GyRe qui sont là pour t'épauler : avec mes collections variées et fiables, mes espaces pour travailler seul·e ou en groupe, mes PC pour faire tes recherches et rédiger tes documents, mes super fauteuils pour te reposer un peu, et ma bibliothécaire qui t'aidera volontiers si tu en as besoin. Je peux aussi te renseigner sur des choses comme la prise de note, la mémorisation, la gestion du stress, etc.

Et attends, ce n'est pas fini ! Tu as vu que je m'appelle BCUL Renens. « BCUL » signifie Bibliothèque cantonale et Universitaire de Lausanne ; c'est une sorte de super-bibliothèque répartie sur 6 endroits différents dans la région lausannoise. En tout elle propose presque 10 millions de documents ! Et devine quoi... En étant inscrit·e chez moi au GyRe, tu as accès à tout cela, et même plus ! Fais venir tous les documents qui t'intéressent pour les retirer à mon guichet ! Tu veux accéder à des articles ou une base de données payante pour un devoir ? Il y a de fortes chances que la BCUL t'en offre l'accès. Besoin d'aide avec un logiciel ou une app ? La BCUL te fait profiter de sa plateforme d'autoformation Vodeclit. Et tout ça gra-tui-tement ! Tu vois, tu trouveras à coup sûr ce que tu recherches.

J'espère avoir attisé ta curiosité, assez en tout cas pour que tu viennes me rendre visite ! Pas d'excuse : je suis là pendant toutes tes pauses de midi !

J'ai hâte de faire ta connaissance. À bientôt ! Ta bibliothèque.

Horaires

Lundi : 10h–13h30

Mardi : 10h–13h30

Mercredi : 10h–13h30 et 14h30–17h30

Jeudi : 10h–13h30 et 14h30–17h30

Vendredi : 10h–13h30

Samedi : fermé

Fermeture durant les jours fériés et les vacances scolaires.

Contact

021 338 00 28

bcul.renens@bcu.unil.ch

COURS FACULTATIFS

Le Gymnase de Renens propose un certain nombre de cours facultatifs. L'offre annuelle est publiée sur le site internet de l'établissement au début de l'année scolaire.

L'inscription à un cours facultatif est libre. Un élève ne peut en principe s'inscrire qu'à un seul cours, qu'il s'engage à suivre régulièrement jusqu'à son terme.

La fréquentation des cours facultatifs est soumise au même contrôle que celui des cours obligatoires. Les cours facultatifs ont lieu les mardi et jeudi durant la pause longue de 12h00–13h35.

41

CHŒUR DES GYMNASES

Le Chœur des Gymnases Lausannois, sous la direction de M. Olivier Piguet, travaille plusieurs répertoires, du baroque au moderne. Fondé en 1976 par René Falquet, il permet aux élèves de chanter dans des lieux prestigieux, chargés d'histoire et « habités » comme la Cathédrale de Lausanne, le temple Saint-Étienne de Moudon, les abbayes de Payerne et de Romainmôtier. Il a également entrepris trois tournées à l'étranger, en Espagne et en Allemagne.

Découverte et pratique du chant choral par le travail d'œuvres du répertoire. Pour 2024–2025, le Chœur propose deux projets :

- Concert « patchwork » le 18 décembre 2024, à la Salle Paderewski de Lausanne
- « Carmina Burana » de Carl Orff, les 21, 22 et 23 mars 2025, à la Salle Paderewski de Lausanne. Des solistes et instrumentistes professionnels, ainsi que l'AFJD – Association pour la Formation des Jeunes Danseurs – seront nos partenaires pour ce magnifique projet !

Un camp de préparation de trois jours aura lieu aux Rasses du jeudi 6 au samedi 8 mars 2025.

Élèves concerné-e-s : toutes et tous les élèves désirant chanter

Jour et horaire : les lundis de 12h45–13h30

Première rencontre : lundi 26 août à 12h, en salle 1.14.

Renseignements et inscriptions

piguet.olivier89@gmail.com

079 233 32 51

<https://cdgyl.ch/>

COMMISSION INTERAGYRE (LGBT+)

Depuis 2018, les élèves d’InteraGyre organisent des moments d’échanges entre élèves qui se sentent concerné-e-s par la diversité affective (aimer au-delà du genre) et la diversité de genre (se sentir appartenir ou non à une norme de genre). Des rencontres auront lieu à midi, en début d’année scolaire, pour partager un repas (consulter le site internet du gymnase).

42

En deux mots

- Communauté en faveur des diversités affectives et de genre – espace convivial créé et géré par des élèves
- Ambiance respectueuse
- Libre et ouvert aux élèves sans engagement
- Soutenu par l’établissement

Dans quel but ?

- Offrir l’opportunité de partager des moments dans un cadre « pas qu’hétéro »
- Favoriser le partage entre élèves et entre élèves et enseignant-e-s invité-e-s
- Offrir une meilleure visibilité à cette thématique au sein de l’établissement

LE GROUPE DES ALLIÉ·E·S

Le groupe d'allié·e·s est un groupe d'enseignant·e·s qui incarne la politique d'inclusion de l'établissement.

Les membres s'engagent au nom du gymnase de Renens à favoriser un espace ouvert et non discriminant sur les thématiques de diversités affectives et de genre. Ils apportent leur soutien aux élèves et réfléchissent à des actions de prévention et d'information.

Ils collaborent étroitement avec le groupe InteraGyre.

ASSOCIATION DES COLLABORATEURS·TRICES DU GYMNASSE DE RENENS (RÉAGYRE)

RÉAGYRE est l'association des collaborateurs et collaboratrices du gymnase de Renens, qui a pour vocation d'encourager la convivialité au sein de l'établissement et de marquer les événements importants dans la vie de ses collaborateurs et collaboratrices (le corps enseignant, la direction, la conciergerie, le secrétariat, les informaticiens, les conseillers en orientation, les infirmières, les bibliothécaires, la psychologue et le travailleur social).

Concrètement, un comité, composé d'une dizaine de maîtres, se charge de différentes actions tout au long de l'année : cartes et cadeaux lors d'événements, organisations de sorties/apéritifs, participation financière à certaines activités (sorties, soupers).

Le programme des différentes sorties de l'année vous est présenté lors de la conférence des maîtres de rentrée.

Plus d'informations sur la page dédiée du site internet du gymnase.

Comité RÉAGYRE

Mme Laure-Line Baehni

Mme Prakriti Bhatia

Mme Hannah Bouvier

Mme Jolanta De Cesare

Mme Yasmina Duployer

M. Andrea Franco

M. David Heusser

Mme Céline Matthey

Mme Anastasia Moskovaya

M. Nicolas Rutz

COMMISSION D'ACHAT D'ŒUVRES D'ART

Selon une procédure en lien avec le Services des affaires culturelles (SERAC) et la Direction générale (DGEP), le gymnase a pu acquérir chaque année une œuvre d'art. Il s'agit bien sûr de rendre plus riche les espaces communs, mais elles servent aussi à des buts pédagogiques avec des classes.

Membres de la commission d'achat d'œuvres d'art

Mme Aurélie Camuset, référente
Mme Agnieszka Morel
Mme Géraldine Voelke-Viscardi

M. Fabien Ruf
M. Aidan MacDonald

Pour l'année scolaire 2023–2024, la commission a supervisé un projet d'œuvre tridimensionnelle, avec l'artiste Adrien Rovero. Cette œuvre occupe une partie de l'espace du hall d'entrée du bâtiment sud. La genèse de cette œuvre, ainsi que sa réalisation, s'est effectuée en collaboration avec la classe 3Cad de Mme Aurélie Camuset.

COMMISSION VERTE

44

La Commission verte du Gymnase de Renens a comme objectif de sensibiliser les élèves, les maîtres et tous les utilisateurs du GyRe aux questions liées à la durabilité et au respect de l'environnement. Elle est ouverte à tout élève ou tout maître souhaitant proposer et mettre en œuvre des projets « verts » dans le cadre du gymnase.

Une séance de présentation de la Commission verte a lieu en début d'année pour y découvrir les projets en cours, et faire de nouvelles propositions.

Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues ! Des informations sont transmises à ce sujet dans les premières semaines qui suivent la rentrée scolaire.

Membres de la Commission verte

M. Alexandre Rochat, référent durabilité, maître de physique
M. Stéphane Simon, référent durabilité, maître de biologie
M. Blaz Haugland, maître de géographie
Mme Deganit Perez, maîtresse d'anglais
M. Antoine Rosselet, maître d'économie et droit, maître d'informatique de gestion
M. Pierre Marty, maître de philosophie, maître d'économie et droit

Les membres de la Commission verte sont également en tout temps disponibles par courriel ou par voie de casier pour recevoir vos idées !



ASSOCIATION GYRAFE

L'association Gyrafe fournit une aide financière aux élèves en difficulté.

But

Permettre par des versements périodiques ou uniques aux élèves en difficultés financières de poursuivre leurs études dans les meilleures conditions possibles.

Demande d'aide

- Demande écrite de subside par l'élève, le corps enseignant ou le personnel administratif : gyrafe@gyre.ch
- Casier « Association Gyrafe »
- Le comité examine les demandes écrites de subsides en tenant compte de la situation globale du candidat, qu'il peut rencontrer.
- Une lettre établie par le comité lie l'association et le-la bénéficiaire d'un subside. Si le subside a été obtenu indument, le comité peut exiger un remboursement total ou partiel du montant versé.
- Le comité veille à la confidentialité des situations qui lui sont soumises.

Comité

Présidente : Chimène Crausaz
Secrétaire : David Heusser
Trésorier : Xavier Chapuis

Membres

Sont reconnues membres de ladite association, les personnes physiques ou morales qui s'engagent à en soutenir les buts par le biais d'une cotisation annuelle.

Pour soutenir les buts de l'association, il suffit de s'acquitter la cotisation annuelle :

- Individuelle : 30 CHF
- Collective : 50 CHF
- Étudiant-e : 10 CHF
- Don ou leg libre

Pour plus d'informations, consulter : www.gyre.ch

FINANCES

Écolage

Un écolage annuel de CHF 720.– est perçu par élève. Un dégrèvement est prévu pour les familles de plusieurs enfants.

Les parents reçoivent en début d'année scolaire tous les renseignements utiles à ce propos.

Bourses d'études et dispenses d'écolage

En application de la loi du 1^{er} juillet 2014 sur l'aide aux études et à la formation professionnelle, des demandes de bourses peuvent être présentées pour les études gymnasiales. Les formules ad hoc et tous les renseignements sont disponibles sur le site de l'office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage :

vd.ch/themes/formation/bourses/generalites/

Taxe d'inscription

Tous les élèves doivent s'acquitter annuellement d'une taxe d'inscription de CHF 70.–. Cette taxe est due même si l'élève est au bénéfice d'une dispense d'écolage et/ou d'une bourse d'études. Il en va de même en cas d'annulation de l'inscription. Pour les élèves de 1^{re} année, le paiement intervient au moment de l'inscription.

Pour les élèves de 2^e et de 3^e année, la taxe d'inscription est facturée avec l'écolage.

ASSURANCES

Obligations

Les élèves mineurs comme majeurs doivent être assurés auprès d'une caisse maladie et accidents reconnue par la Confédération.

Le gymnase ne conclut aucune assurance complémentaire en faveur des élèves, qui ne sont donc assurés qu'à titre personnel. La couverture de leur assurance doit s'étendre également aux accidents.

Par ailleurs, aucune assurance contre le vol, l'annulation d'activités sportives ou culturelles ou du voyage d'études n'est contractée par le gymnase en faveur des élèves.

MAJORITÉ CIVILE

Principes

La majorité civile à 18 ans rend majeurs une partie importante des élèves des établissements secondaires supérieurs vaudois en cours d'études gymnasiales.

Pour les élèves majeurs et leurs parents, les conséquences principales sont les suivantes :

- l'écolage, la taxe annuelle et les autres contributions financières sont facturés aux élèves majeurs; l'obligation d'entretien faite aux parents, prévue à l'article 277 du Code Civil, subsiste ;
- la responsabilité d'éventuels dégâts matériels incombe aux élèves ; il convient donc de veiller à une couverture adéquate d'assurances, notamment en matière de responsabilité civile ;
- les informations concernant le déroulement de la scolarité, les sanctions et les résultats scolaires sont adressés directement à l'élève majeur ;
- un élève majeur, sur déclaration écrite de sa main, peut quitter de son propre chef le gymnase.

Le régime légal confère une autonomie complète sur les plans civil et juridique aux élèves majeurs. Leurs responsabilités se trouvent accrues en conséquence. Il leur appartient d'informer leurs parents de leur situation scolaire.

RÈGLEMENT INTERNE

L'organisation et le fonctionnement du gymnase sont régis par deux textes légaux :

- la Loi sur l'enseignement secondaire supérieur du 17 septembre 1985 ;
- le Règlement des gymnases (RGY) du 6 juillet 2022, assorti du Règlement de l'école de maturité (REM), du règlement de l'école de culture générale (RECG), ainsi que du règlement de l'école de commerce (REcom) du 28 juin 2023.
- Référence : Site internet de l'État de Vaud.

Art. 1 DROITS ET DEVOIRS

Il est du droit de chacun

- de recevoir une formation de qualité;
- de pouvoir effectuer son travail dans la tranquillité;
- de n'être ni heurté, ni blessé;
- de disposer d'un espace de liberté limité par celle d'autrui;
- de voir sa culture respectée;
- d'être entendu;
- d'avoir une place reconnue;
- d'être respecté dans ses différences ;
- Il est du devoir de chacun de manifester politesse et civilité;
- de ne faire violence verbale ou physique à quiconque;
- de respecter l'autre;
- de prendre le travail d'autrui en compte;
- de s'abstenir de fumer dans les locaux;
- de ne détenir ni de consommer d'alcool et de stupéfiants;
- de maintenir les salles de classe, les laboratoires et les espaces communs en état d'ordre et de propreté;
- d'agir en usager responsable de l'établissement, notamment en respectant le règlement interne.

Art. 2 DISCIPLINE

Le directeur, les doyens et l'ensemble des maîtres du Gymnase de Renens attendent de chaque élève qu'il ait une tenue convenable et se conduise correctement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'établissement.

Qu'ils soient mineurs ou majeurs, les élèves sont tenus d'observer les règlements et les directives en vigueur ; ils sont responsables de leurs actes, notamment des dégâts matériels qu'ils peuvent avoir causés.

Les éventuelles sanctions sont prononcées dans les formes prévues à l'article 32 de la Loi sur l'enseignement secondaire supérieur.

Art. 3 FRÉQUENTATION

Les élèves ont l'obligation de participer à toutes les activités et de suivre tous les enseignements avec régularité et ponctualité.

Dès lors, ils sont tenus :

- d'accomplir les travaux écrits, oraux ou pratiques qui leur sont demandés par les maîtres et de se soumettre aux contrôles de connaissances qui leur sont imposés ;
- d'acquérir les manuels, les ouvrages et le matériel scolaire exigés par les maîtres.
- En outre, tout devoir non remis sans excuse valable, toute copie blanche rendue lors d'un contrôle, toute copie manifestement entachée de tricherie ou de plagiat peuvent justifier l'attribution de la note 1. Les cas de tricherie et de plagiat sont, de plus, sanctionnés.

Les maîtres contrôlent la présence des élèves au début de chaque leçon. L'obligation de participer à toutes les activités s'applique aussi aux cours facultatifs auxquels les élèves se sont inscrits et s'étend également aux activités extrascolaires.

50

Aucun élève ne peut quitter l'établissement à titre définitif sans déclaration écrite adressée au directeur. Si l'élève est mineur, la déclaration est produite par ses parents ou par son représentant légal.

Art. 4 PONCTUALITÉ

Pour chaque leçon, le maître note les arrivées tardives sur la feuille de contrôle. Les maîtres apprécient les motifs de retard invoqués.

Sauf cas exceptionnels dont le directeur est juge, l'horaire des entreprises de transport ne saurait justifier de dérogation à celui de l'établissement.

Les arrivées tardives sont sanctionnées selon le barème suivant :

- la sixième arrivée tardive entraîne l'envoi d'une lettre d'avertissement à l'élève majeur ou aux parents de l'élève mineur;
- la récidive est sanctionnée, au même titre que les absences injustifiées, par des mesures disciplinaires d'exclusion temporaire des cours et toute autre mesure nécessaire.

Art. 5 ABSENCES

Au début de chaque leçon, les absences sont inscrites par le maître sur la feuille de contrôle.

L'élève qui a été absent doit remettre à son maître de classe, dans les trois jours qui suivent son retour, une justification d'absence. Toute absence non excusée dans le délai imparti sera considérée comme injustifiée.

Après trois jours d'absence, les parents ou l'élève majeur sont priés de fournir les informations requises au maître de classe.

Si l'absence, même intermittente, dépasse une semaine, un certificat médical peut être exigé par la Direction.

Toute absence prévisible d'un jour au maximum, notamment pour rendez-vous médical, doit faire l'objet d'une demande de congé remise au plus vite, mais en tous les cas une semaine à l'avance, au maître de classe avec les pièces justificatives éventuelles.

Les demandes de congé de plus d'une journée doivent être adressées par écrit à la Direction avec les pièces justificatives éventuelles, une semaine au moins avant l'absence prévue de l'élève.

Lorsqu'un élève se présente aux cours de sport sans équipement adéquat, il s'annonce aux maîtres de sport et suit les indications qui lui sont données. Des mesures disciplinaires peuvent être prises en cas de récidives.

Les mêmes règles valent pour les cours ordinaires et pour les cours facultatifs.

Les demandes annuelles de dispense de sport ou de musique (document officiel disponible au secrétariat) sont adressées à la direction pendant les deux premières semaines des cours.

Les élèves mineurs font contresigner leurs justifications d'absence et leurs demandes de congé par leurs parents ou représentants légaux, auxquels est périodiquement envoyé un récapitulatif des absences, des arrivées tardives et des exclusions ponctuelles de cours.

Le maître de classe apprécie la valeur des motifs invoqués ; en cas d'abus, il en informe le doyen qui, d'entente avec lui, prend les dispositions jugées utiles. L'accumulation d'absences injustifiées ou injustifiables, est sanctionnée par des mesures disciplinaires d'exclusion temporaire des cours, voire d'exclusion définitive dans les cas extrêmes.

Art. 6 RATRAPAGE DES TRAVAUX ÉVALUÉS

L'élève absent lors d'un travail évalué doit, en règle générale, subir une épreuve de remplacement, différente et de difficulté au moins équivalente. Il fixe, à son initiative et d'entente avec le maître concerné, la date du rattrapage de l'épreuve.

Si l'élève ne se conforme pas à cette procédure, la note 1 est attribuée au travail évalué.

Art. 7 INFORMATIONS

Les informations générales sont affichées sur les panneaux situés dans les halls d'entrée ; les informations quotidiennes sont publiées sur les écrans d'accueil.

L'organisation, dans le cadre de l'école, de clubs ou de groupements, de réunions et de collectes est soumise à l'autorisation du directeur. Il en va de même pour tout affichage ou distribution de documents.

Le moniteur de classe est chargé de relever le casier de classe situé au secrétariat chaque matin entre 8h00 et 8h15. En cas d'absence, le casier est relevé par son remplaçant.

52

Art. 8 SALLES DE CLASSE

Durant les pauses, notamment à midi, les élèves peuvent rester dans leur salle de classe ; le pique-nique est autorisé à la condition expresse de tenir les lieux en état ordinaire d'ordre et de propreté.

En outre, les élèves veilleront à ne laisser à l'abandon ni livres, ni valeurs ou effets personnels dans les salles de classe. L'Institution décline toute responsabilité en cas de déprédation ou de vol.

En début et en fin d'année scolaire, il est procédé à un état des lieux par les élèves et le maître de classe.

Le mobilier et le matériel pédagogique de chaque salle de classe sont placés sous la responsabilité des utilisateurs. Les dégâts et disparitions non annoncés sont à la charge de la classe.

D'éventuels affichages décoratifs sont tolérés. Ils doivent répondre aux normes de la décence communément admises par tous les utilisateurs de la salle et par la direction de l'école.

Pour des raisons évidentes de sécurité et de responsabilité civile, la direction rappelle que l'accès aux salles spéciales est strictement interdit aux élèves non accompagnés d'un maître.

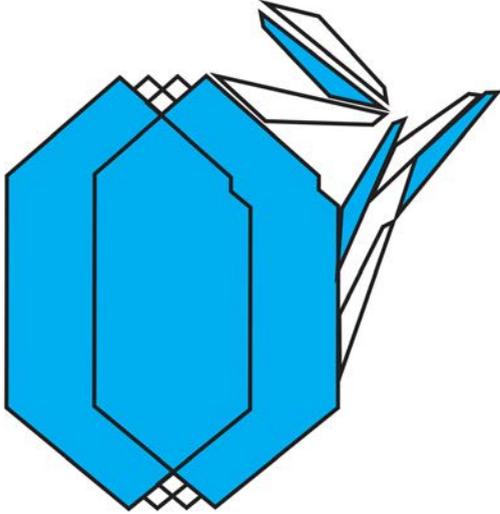
Art. 9 INFORMATIQUE

Les salles d'informatique, raccordées au réseau internet, sont réservées en priorité à l'enseignement. L'une d'entre elles est toutefois accessible aux élèves hors des heures de cours et selon l'horaire d'ouverture du bâtiment, pour des exercices pratiques individuels ; elle est, dès lors, placée sous la responsabilité des utilisateurs, qui ont l'interdiction d'y consommer toute boisson ou denrée alimentaire.

Les élèves s'engagent par leur signature de la charte informatique à utiliser les ressources mises à leur disposition (matériel et logiciels) conformément à leur vocation scientifique. Ils s'abstiennent, en particulier, de toute action sans rapport avec leur formation ou qui pourrait perturber, de quelque façon que ce soit, le bon fonctionnement des installations.

Art. 10 ESPACE CAFÉTÉRIA

Des fours à micro-ondes et des distributeurs de boissons sont mis à la disposition des élèves dans l'espace cafétéria de l'établissement





Léa Crouzet | 1M08
Dessin

